RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
3AIM CFA
Au capital social de 1 000 €
Siège social : 109 Lotissement les Lilas, 97440 Saint-André
Immatriculée au RCS de Saint-Denis sous le numéro SIREN 937 988 905 00017

# Procès-Verbal de l'assemblé générale extraordinaire du 02 Juin 2025

Le 02 Juin 2025 à 09h00

Monsieur MOHAMED Rachad l'associé unique de la société 3AIM CFA, SASU, au capital de 1 000 euros immatriculé au RCS DE SAINT DENIS DE LA REUNION sous le numéro 937 988 902 a tenu l'assemblée générale extraordinaire

Monsieur MOHAMED Rachad préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés sont présents, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- Le texte de la résolution proposées.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante : changement de l'objet social de la société.

La délibération est ensuite déclarée ouverte.

**PREMIERE RESOLUTION - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

**Ancien objet social :**

· La formation professionnelle continue d'adultes dans le domaine du nettoyage ;

· La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

· La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

**Nouvel objet social** :

- • La conception, l'organisation et la dispense de formations professionnelles continues et en apprentissage.
- • La formation professionnelle pour adulte.
- • La formation d'apprentis et dispense de formations en apprentissage.
- • La mise en œuvre des actions d'accompagnements pour les publics en quête
- d'insertion sociale et professionnelle
- • Assure l'accompagnement scolaire
- • Le secrétariat et l'accompagnement administratifs

- • La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- • La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

**DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS**

L'actionnaire unique approuve les statuts mis à jour, intégrant cette modification. Les autres clauses des statuts restent inchangées

**TROISIEME RESOLUTION - POUVOIRS**

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Saint André le 02 Juin 2025

3 AIM SASU
Associé et Président
Représentée par Rachad MOHAMED

